

La rentrée s'active ! Activons la mairie !

Le forum « la rentrée s'active » permet aux familles antoniennes de choisir avec et pour leurs enfants les activités sportives et culturelles qu'ils pourront exercer tout au long de l'année. Grâce à l'activité de ces associations et des services municipaux, beaucoup d'activités sont proposées. Ce qui serait encore mieux, et là, notre municipalité a un rôle à jouer, c'est de rendre les activités plus accessibles –financièrement – à tous.

A Antony, les activités culturelles et sportives ne donnent pas droit au quotient familial

Dans toutes nos villes voisines (Sceaux, Massy, Verrières le Buisson, Chatenay), les familles paient les activités culturelles et sportives en fonction de leurs revenus. En effet, il a paru plus juste à ces collectivités (UMP pour la plupart d'entre elles) de demander un effort différent selon les revenus.

Ainsi les activités de conservatoire de Sceaux, Verrières, Chatenay et Massy sont elles payées en fonction d'un quotient familial et la ville de Massy va plus loin puisqu'elle applique celui-ci également aux activités sportives

Activons la rentrée, en proposant que dès le 1^{er} janvier 2008, Antony puisse bénéficier de ce dispositif qui a pour effet de faire moins peser des charges sur les familles.

A Antony, lorsque le quotient familial est mis en place, il est calculé bizarrement !

Certaines activités ou prestations sont soumises au quotient familial dans notre ville : la restauration scolaire, les activités de la maison du Mont Blanc (dans le Grand Ensemble), la garderie maternelle.

Un responsable politique national avait décrété en début d'année 2007 qu'on est riche à partir de 4000 € de revenus mensuels par personne déclenchant un tollé général.

La Ville d'Antony fait mieux puisque c'est à partir de 4000 € de revenus mensuels qu'un couple avec deux enfants paye les activités quotientées au maximum !

A l'inverse, pour qu'une famille paye les activités au minimum, il faut qu'elle gagne moins de 1100 € pour l'ensemble du ménage. Autrement dit, un couple de salariés percevant un SMIC n'est pas aidé au maximum par notre ville.

Activons la rentrée, en proposant que dès le 1^{er} janvier 2008, Antony puisse améliorer les dispositifs de quotient afin de le rendre plus juste pour toutes les familles.

A Antony, les parents paient les fournitures scolaires

Le ministre de l'Education Nationale d'une part, et d'autres collectivités d'autre part ont rappelé que le code général des collectivités territoriales (c'est à dire la loi) imposait que les communes fournissent toutes les fournitures scolaires en dehors du cartable, de la trousse et des affaires de sport. C'est une condition de la gratuité de l'école publique.

A Antony, les écoles sont souvent obligées de demander des listes de fournitures du fait de crédits insuffisants alloués par la municipalité.

Activons la rentrée, en proposant d'augmenter les crédits alloués aux écoles afin de permettre aux familles de ne pas financer des fournitures que la commune doit prendre en charge.

Voilà le minimum de ce que l'on peut attendre d'une municipalité quelque soit sa couleur politique, l'attitudes des villes voisines d'Antony en est l'exemple.

Retrouvez nous sur <http://citoyensantony.blogspot.com>

Rejoignez nous ! Contactez nous !

Citoyens à Antony 1 bis rue Esther